



Solutions logement/mobilité
pour les apprenants

et personnes en mobilité professionnelle

Service Interdépartemental pour la réussite des Alternants !

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général



RAPPORT D'ACTIVITE 2018



04 15 32 87 05 – 06 46 91 31 94
du lundi au vendredi entre 9h et 18h
contact@le-sira.eu
www.le-sira.eu



SOMMAIRE

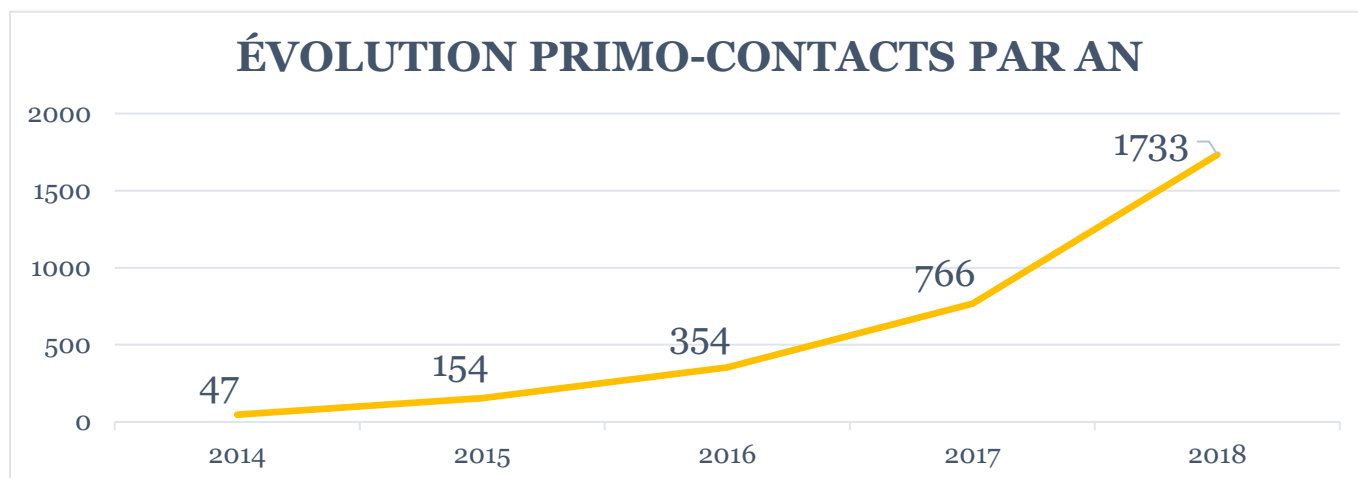
Préambule	p 3
Le développement de l'activité	p 4
La diversité des origines et des destinations du public	p5
Etat des objectifs 2018	p6
Les financements	p6
Conclusion	p6
Nos objectifs 2019	p 7
Annexes	p8
Indicateurs sur le public bénéficiaire	
Indicateurs sur les partenaires	

Préambule

Cet exercice 2018 a été remarquable par la croissance des contacts ce qui nous conforte dans notre conviction de l'utilité de nos missions pour la mobilité professionnelle que nous résumerons en 4 points :

- Un nombre de demandes bénéficiaires de plus en plus élevé sur l'ensemble de l'année avec une grande diversité de lieu d'origine et de destination des demandeurs
- Une diversification croissante des types de solutions logement proposées,
 - Des partenariats formalisés en constante progression,
- Une confiance renouvelée de la part des financeurs qu'il faut pérenniser.

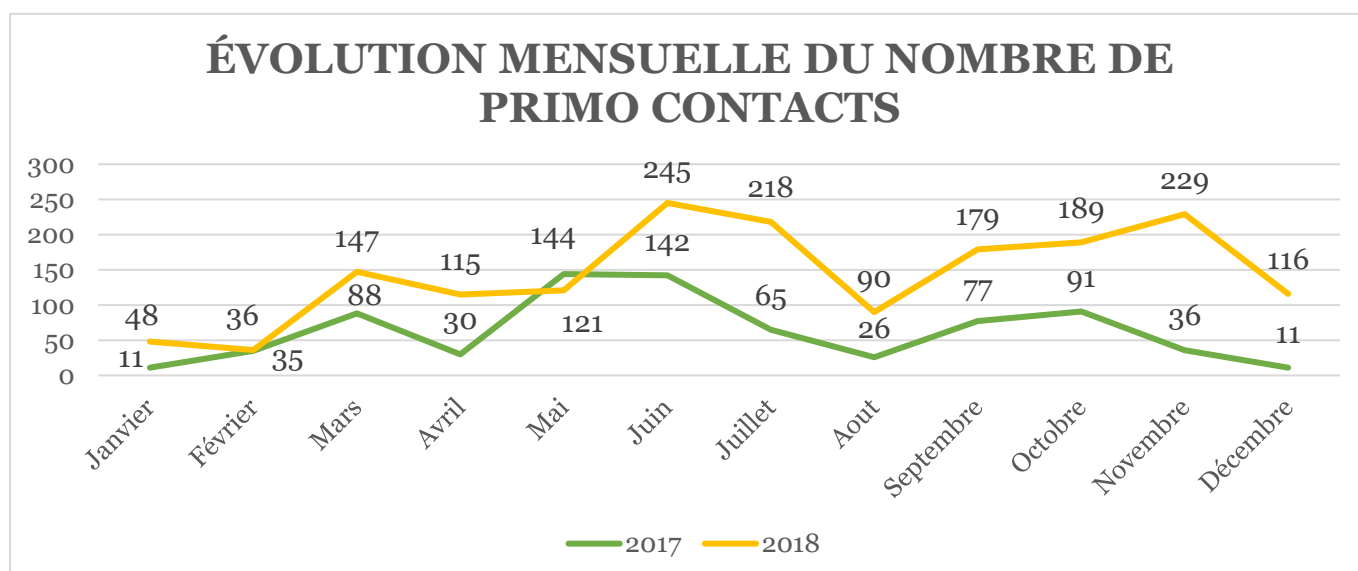
Le développement de l'activité + de **1 700** primo-contacts



➤ Tableau d'évolution du nombre de personnes par missions du SIRA

CONTACTS (nombre de personnes)	2017	2018	Evolution (%)
Primo contacts <i>Toute personne étant entrée en contact avec le SIRA (physique, téléphonique, site internet)</i>	766	1733	+126%
Information aux droits et démarches	417	970	+132%
Ingénieries solutions logement	349	719	+106%

➤ Courbe comparative de l'évolution du nombre de personnes par mois



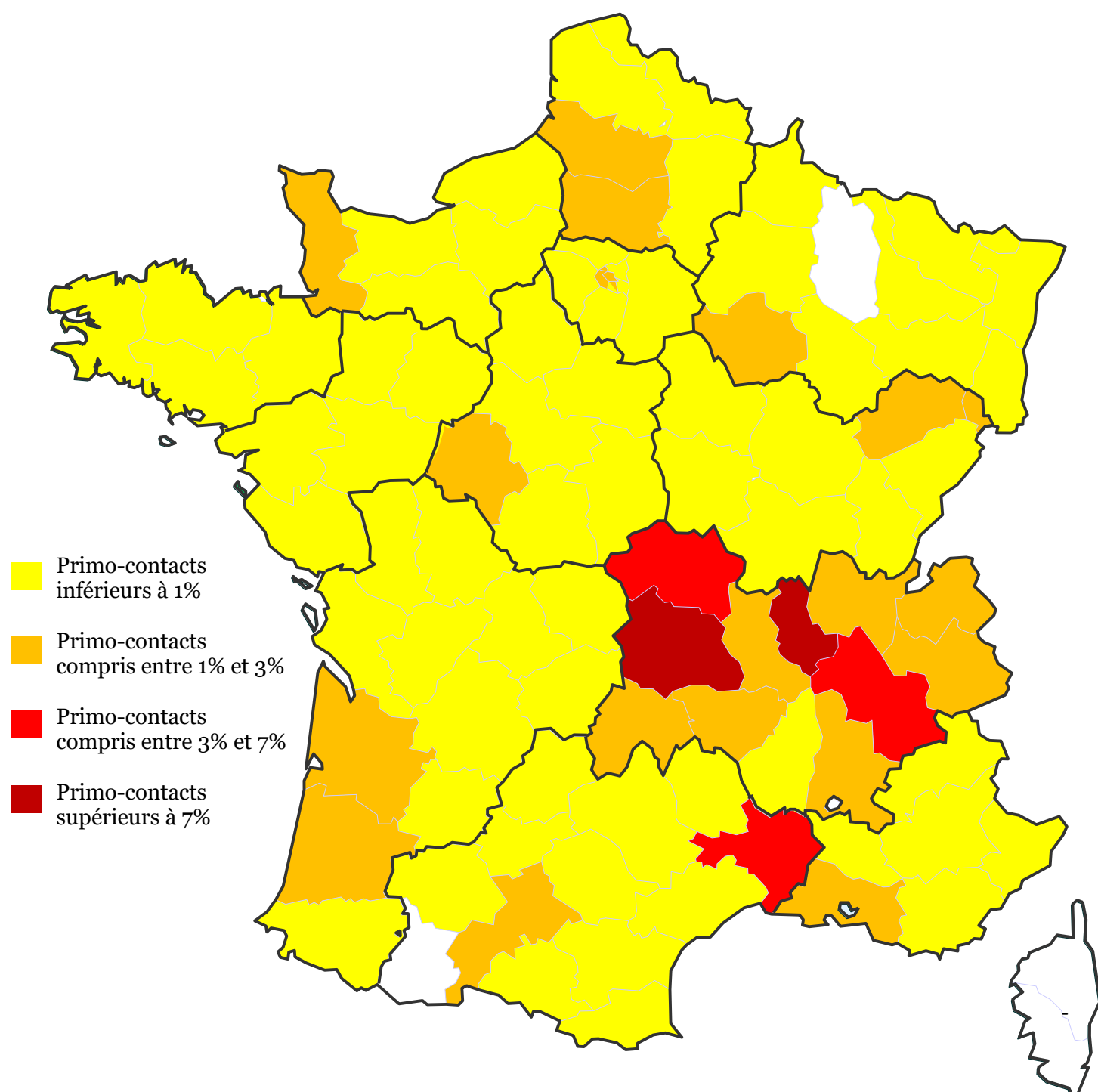
La diversité des origines et des destinations du public

Le SIRA est sollicité pour des demandes entre départements pour des destinations diverses au plan national.

1) Territoires d'intervention du SIRA

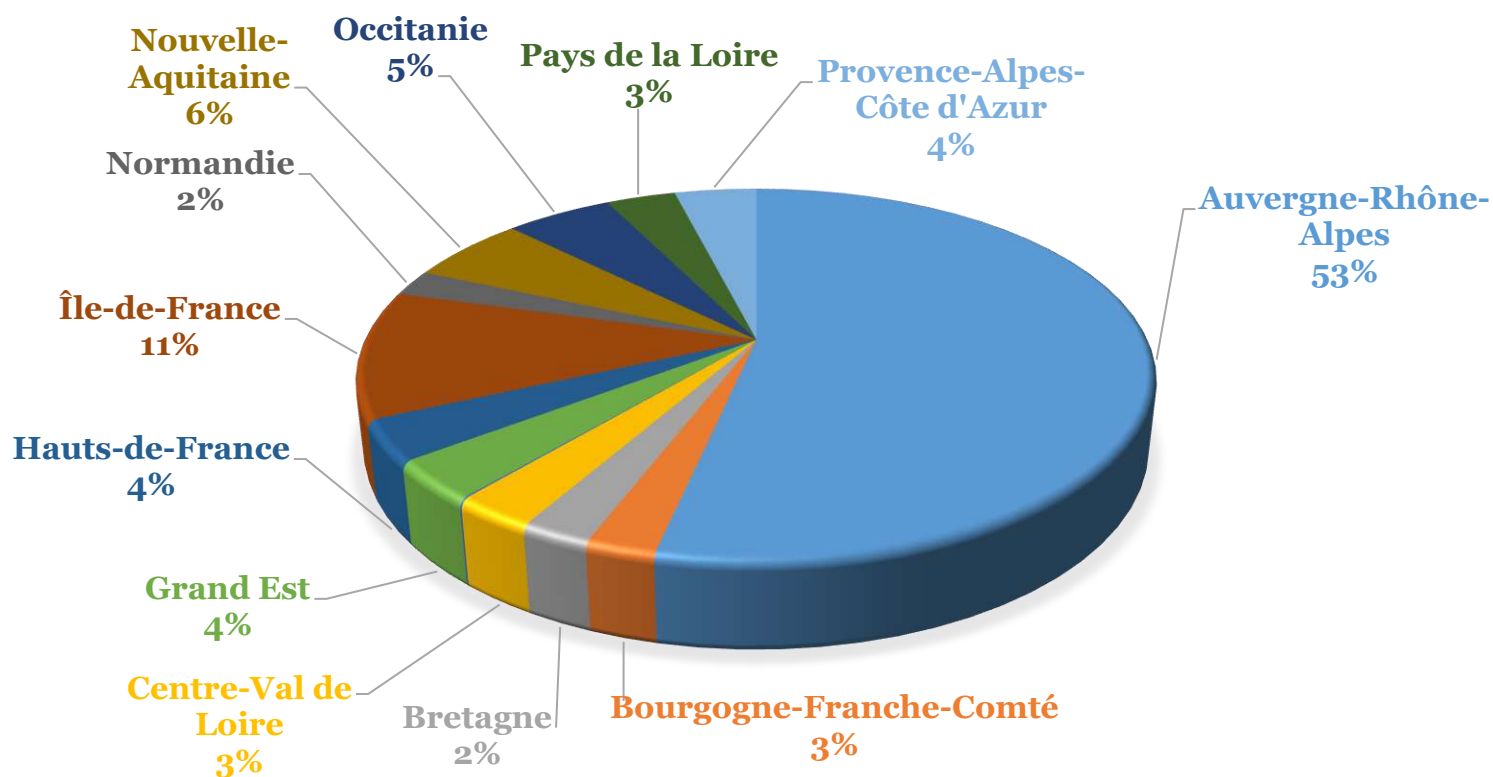
- ❖ L'équipe du SIRA a orienté des jeunes alternants à destination de **92 départements en 2018** contre 38 en 2017,
- ❖ Le public bénéficiaire est originaire de **90 départements** différents au niveau national en 2018 contre 52 en 2017,

2018, un déploiement national accru des actions du SIRA

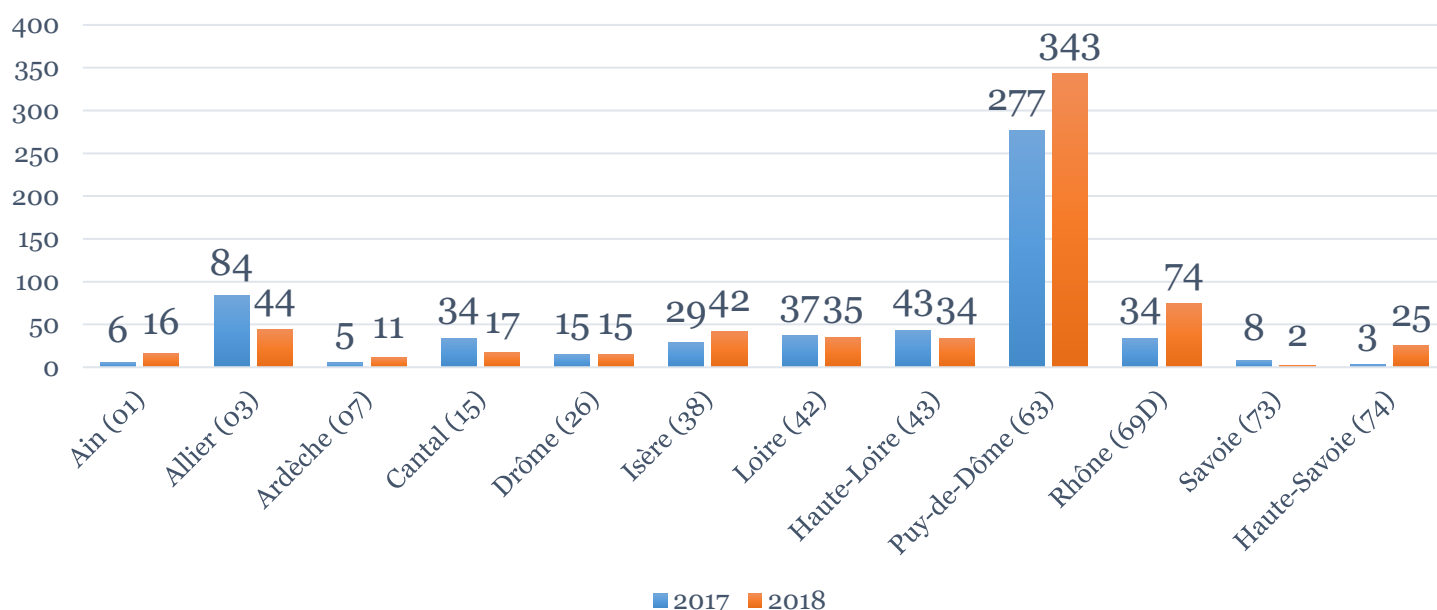


2) Répartition géographique de l'origine du public accueilli

REGIONS D'ORIGINE DES PRIMO-CONTACTS EN 2019

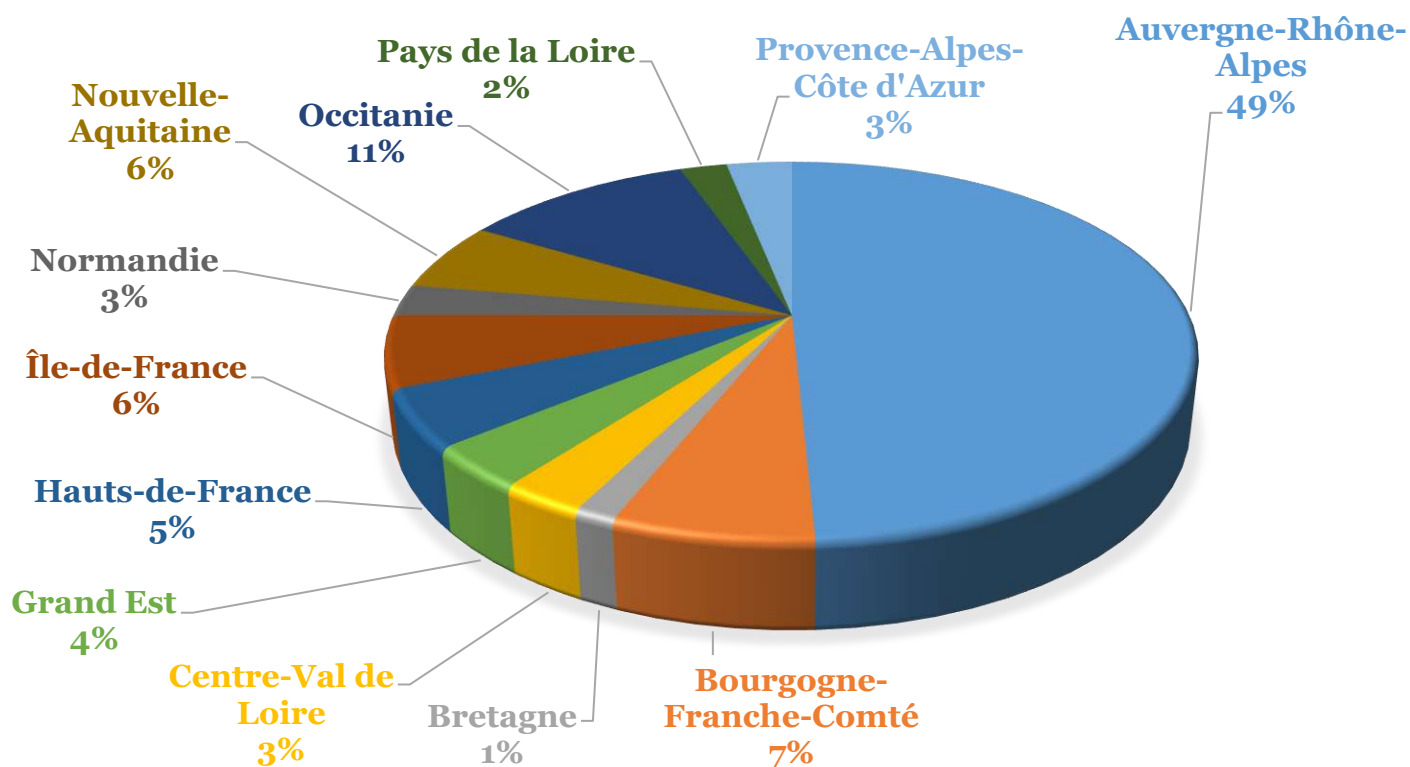


COMPARAISON ORIGINE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017/2018



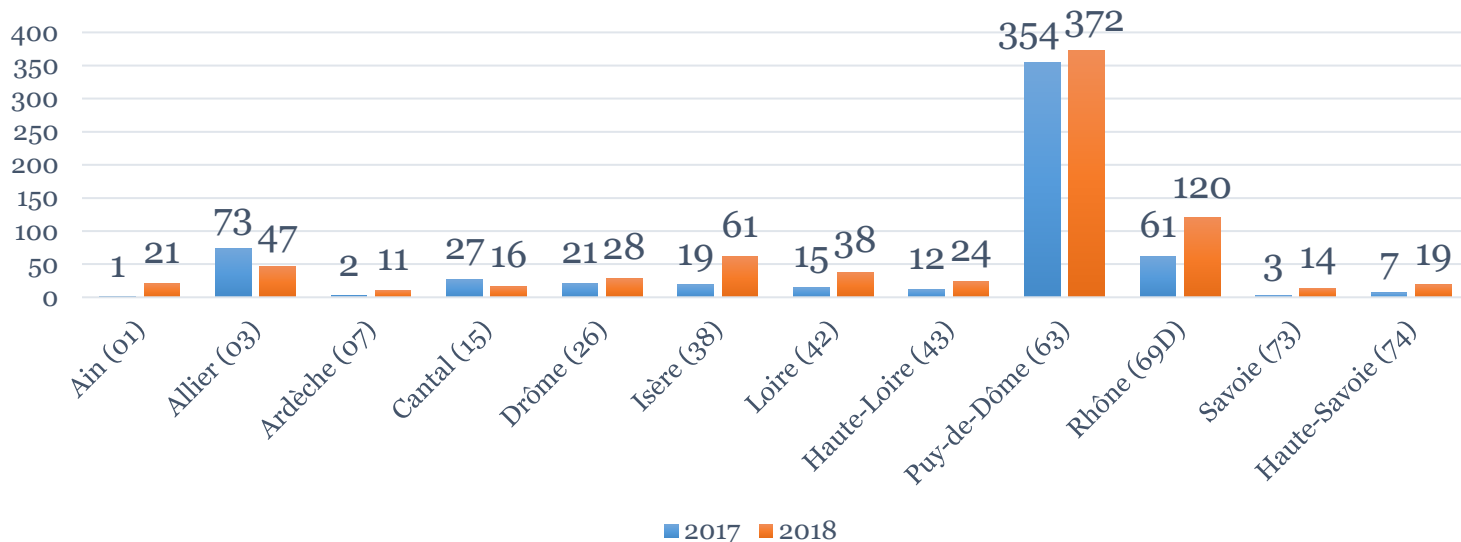
3) Répartition géographique des destinations du public accueilli

REGIONS DESTINATAIRES DES PRIMO-CONTACTS EN 2019



Les services du SIRA au profit de la mobilité professionnelle des jeunes

COMPARAISON DESTINATIONS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017/2018



Réalisations 2018

- Poursuite de la tendance croissante du nombre de primo contacts
 - ❖ **Multiplication par 2,26** par rapport à 2017 permettant d'atteindre les 1733 au 31 décembre 2018

- Présence dans les instances régionales
 - 136 réunions** de travail dont :
 - ❖ 25 acteurs d'aide à la décision,
 - ❖ 16 acteurs du logement et de la mobilité,
 - ❖ 9 acteurs de l'entreprise,
 - ❖ 6 partenaires territoriaux,
 - ❖ 20 acteurs de la formation,
 - ❖ 5 autres partenaires.

- Evènements de promotion de l'apprentissage et de l'alternance
 - ❖ Participation à **59 évènements** de promotion de l'apprentissage en 2018.

- Nouvelles solutions d'hébergement
 - ❖ Bailleur social : OPHIS
 - ❖ Réseau résidences pour les jeunes :
 - Union des Résidences Habitat Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes
 - ARPEJ
 - GESTETUDE
 - Résidence Emmanuel Mounier
 - MFRS
 - ❖ Réseau Logement Intergénérationnel Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes :
 - VEEC,
 - Le Pari Solidaire.
 - ❖ ARHAL 42,
 - ❖ ARL 42,
 - ❖ UNPI Auvergne,
 - ❖ Action Logement,
 - ❖ Ma Nouvelle Ville Auvergne,
 - ❖ Ma Nouvelle Ville Rhône Alpes

- LOJA
 - ❖ 16 contrats LOJA en 2018 contre 8 en 2017,
 - ❖ Partenariat renforcé avec le Grand Clermont afin d'avoir des référents sur le logement dans les différents EPCI appartenant à ce réseau et notamment avec Riom Limagne et Volcans.

- Partenariats avec les entreprises et les branches professionnelles
 - ❖ Plusieurs réunions de travail avec la direction du HALL 32,
 - ❖ Signature d'une **convention avec UNITEX**, la branche professionnelle du textile, dans le cadre du PIA PERFECT.

- Conventionnements avec les partenaires
 - ❖ **8 conventions** avec de nouveaux partenaires de la formation (ADELFA, IFRIA, Formation Toitures, SEPR, Institut des Métiers, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy de Dôme, GEIQ BTP 63),
 - ❖ Renforcement du partenariat avec l'Association Nationale des Apprentis de France (ANAF) qui est entrée au conseil d'administration du SIRA,

- Contribution à la plateforme « Form'toit » en région Auvergne Rhône Alpes
 - ❖ Une **charte de collaboration** a été signée afin d'animer une plateforme « Form'toit » qui répertorie les logements potentiels pour les apprenants et les accompagne dans leurs démarches sur les douze départements de la Région Auvergne Rhône Alpes.

- Développement de la notoriété du SIRA
 - ❖ + **600 personnes** nous suivent sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn)
 - ❖ + **10 000 visionnages** du tutoriel
 - ❖ Presse et média :
 - Intervention téléphonique sur la radio France Bleu,
 - Article dans le journal « la Montagne » Centre France,
 - Reportage sur France 3 Auvergne-Rhône-Alpes,
 - Intervention sur la radio de RCF.
 - ❖ Renouvellement des Outils de communication papier

Les financements du SIRA

Financé à l'origine dans le cadre d'un PIA Hébergement des apprentis, aujourd'hui l'association bénéficie de conventions avec l'Etat et la région Auvergne-Rhône-Alpes mais doit trouver des sources de financement complémentaires auprès de mécènes.

➤ Etat :

Une convention a été signée entre l'Etat et le SIRA.

Elle prévoit un soutien financier d'un montant de 70 k€ sur la période juillet 2018-juin 2019 pour permettre l'accompagnement sur des solutions logement et mobilité des jeunes dans le cadre de l'accès à la formation ou à l'emploi.

➤ Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes :

La convention signée au mois de juillet 2018 a accordé un soutien financier du conseil régional par un engagement à hauteur de 70 k€ sur l'année 2018.

➤ Mécénat :

Grâce à la reconnaissance de son action d'intérêt général le SIRA peut recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux permettant aux entreprises mécènes de déduire 60% du montant de leur versement et de 66% pour des dons de particuliers.

Répondant à la demande des financeurs publics sur la diversification des soutiens, le SIRA a sollicité des financements de fondations en 2018. La Fondation Aubert et Duval a répondu favorablement à hauteur de 10 k€.

➤ Adhésions :

Les institutions adhérentes de l'association apportent leur contribution au financement du SIRA à hauteur de 2.8 k€ sur l'année 2018.

Nos objectifs 2019

Extension et diversification

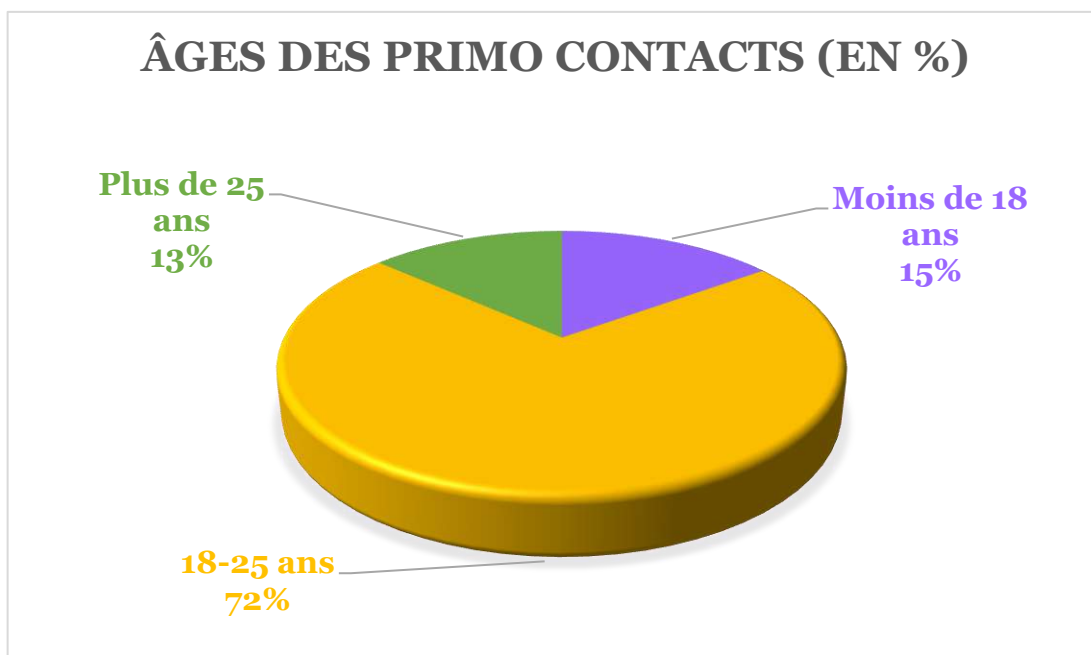
- Réponse sur l'appel à projet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le « soutien à la mobilité »,
- Participation au développement de la plateforme « Form'toit » financée par la région Auvergne Rhône Alpes en partenariat avec Via Compétences,
- Ouverture du « guichet unique » dans le cadre du Hall 32 (réalisation du projet « PIA Campus entreprise »),
- Extension des missions du SIRA au public hors apprentis dans la convention « PIA PERFECT » avec UNITEX.
- Conventionnement avec les prescripteurs du SIRA
 - ❖ Développement des conventions avec les Centres de Formation des Apprentis à travers la région Auvergne-Rhône-Alpes,
 - ❖ Mise en place de conventions avec les GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification),
 - ❖ Conventionnement avec les chambres consulaires.
- Conventionnement avec les partenaires logement
 - ❖ Développement des conventions avec les différentes structures et réseaux proposant des logements (résidences jeunes, bailleurs sociaux, Ma Nouvelle Ville, réseaux de logement intergénérationnel...) afin de fluidifier les réponses au public et faciliter le suivi de l'entrée dans le logement.
- Rapprochement des OPCO et de France Compétences
- Développement de la visibilité au niveau national
 - ❖ Renforcement du partenariat avec l'ANAF (Association Nationale des Apprentis de France),
 - ❖ Participation à des événements avec le GAN (organisation internationale pour le développement de l'apprentissage),
 - ❖ Présence sur la semaine « osons l'apprentissage » organisée par FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) Ile de France.

ANNEXES

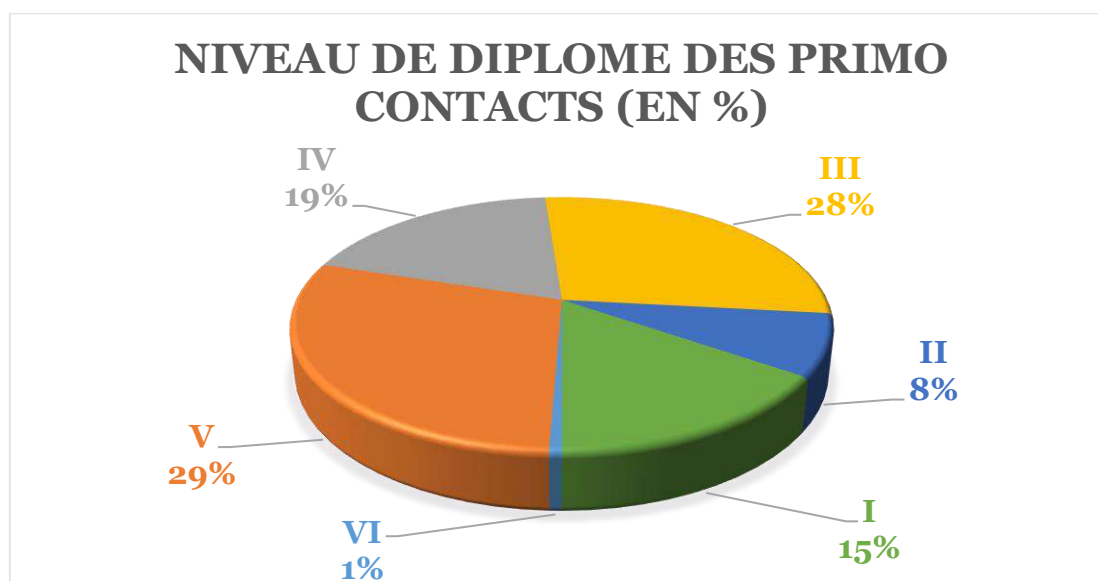
Indicateurs sur le public bénéficiaire

PROFIL DU PUBLIC SUIVI PAR LE SIRA

Un public majoritairement composé de jeunes apprenants
avec de faibles ressources financières

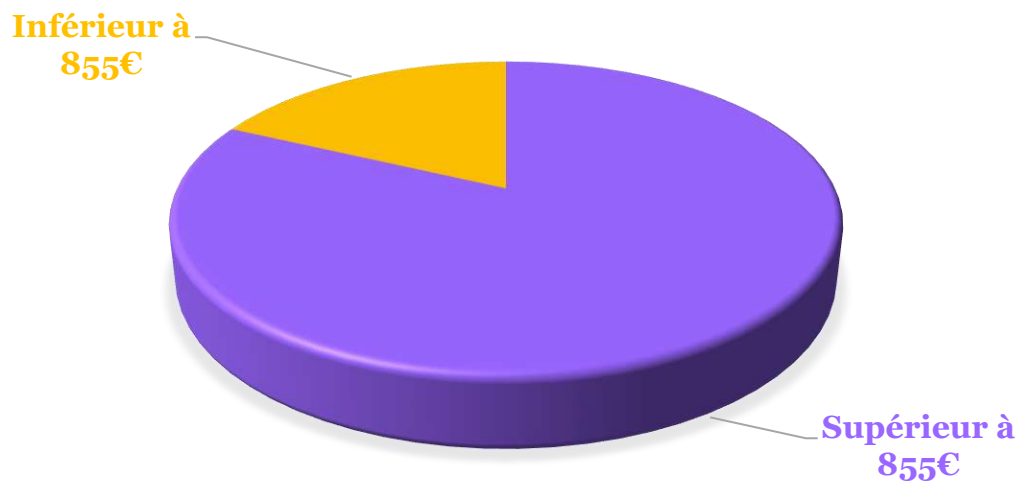


Si la majorité des primo contacts est majeur, la part en pourcentage des moins de 18 ans reste stable par rapport à 2017.



La part des primo-contacts en formation pré-BAC ou post-BAC est équivalent en 2018.

REVENUS ET SEUIL DE PAUVRETÉ DU PUBLIC EN 2018

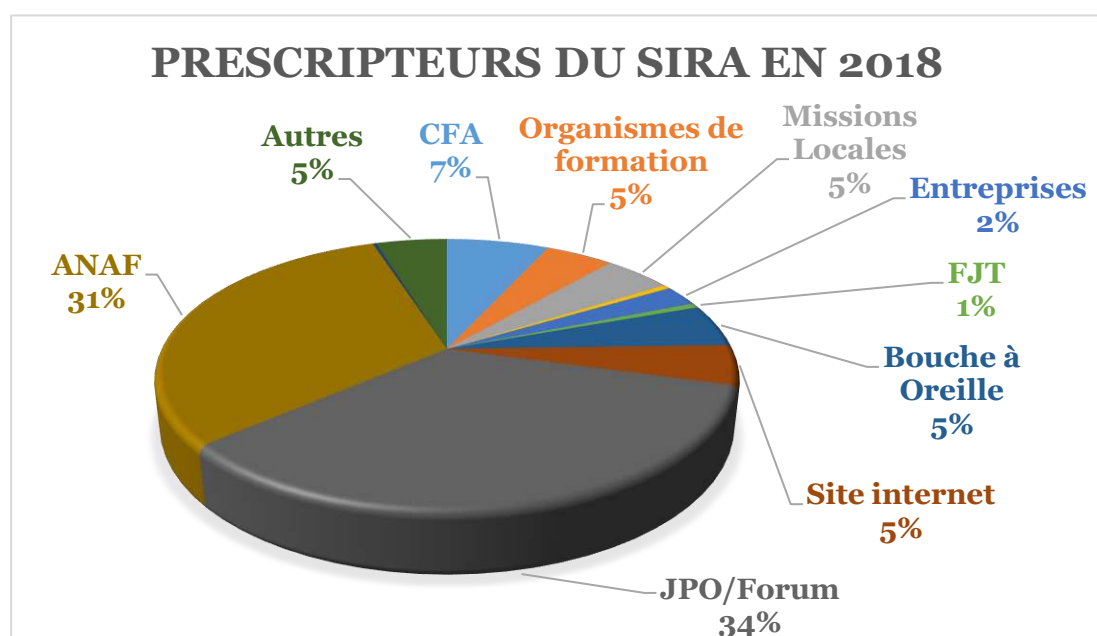


*Le seuil de pauvreté en France correspond
aux revenus inférieurs à 855€ selon l'INSEE, (données 2016).
En 2018, plus de 4 jeunes sur 5 sont en dessous de ce seuil.*

Indicateurs sur les partenaires

PROFIL DES PARTENAIRES PRESCRIPTEURS

Une pluralité de prescripteurs



Le partenariat initié en 2017 avec l'ANAF (Association Nationale des Apprentis de France), a été renforcé en 2018, permettant au SIRA, d'être leur interlocuteur logement.



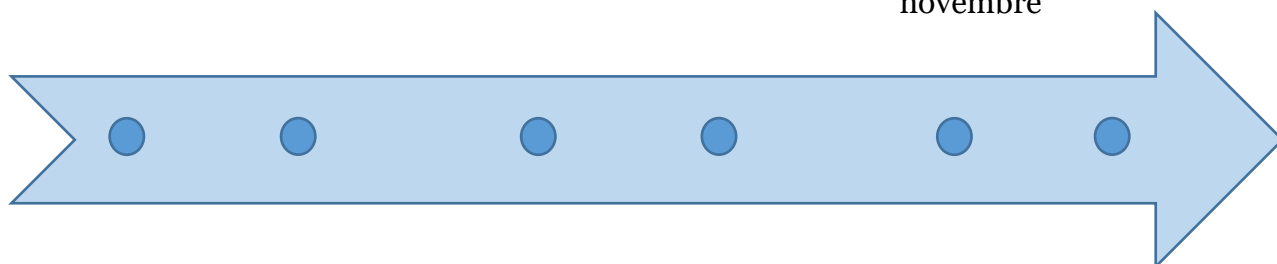
les Geiq

Les nouveaux partenaires de demain

Adhérent depuis 2015, le GEIQ EPI est le premier GEIQ à avoir orienté des jeunes en formation

Le 3 septembre 2018, signature de la 1ère convention avec le GEIQ BTP 63

Intervention lors de l'Assemblée Générale des GEIQ Auvergne-Rhône-Alpes du 23 novembre



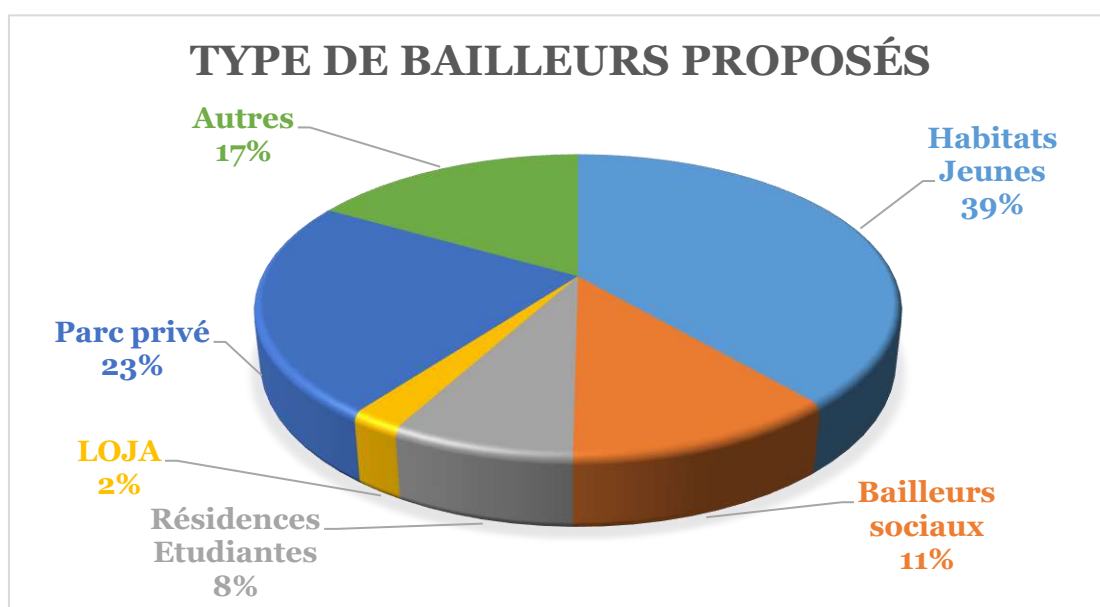
En 2017, nous avons accompagné une cohorte de 15 jeunes stagiaires du GEIQ BTP 43 vers une solution logement sur Aurillac

Rencontre des GEIQ Métiers du Tourisme & GEIQ PAF le 14 novembre

Rencontre avec le GEIQ ADI le 3 décembre

PROFIL DES REPONSES LOGEMENT

**Le SIRA propose des solutions logement adaptées
aux situations de ses primo contacts**



*Le SIRA propose des solutions logement correspondant aux besoins des apprentis
en s'appuyant sur les propositions locales*



Charte Qualité Logement

Dans le cadre de la démarche qualité de notre association, la décence d'un logement et l'évaluation de la satisfaction réciproque sont primordiales.

Cela permet de renforcer l'adéquation entre le logement et le besoin de la personne.

La mise en place de cette charte qualité a pour objectifs de :

- Connaître la décence du logement (Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent),
- Définir clairement les prestations offertes (surface, chauffage, sanitaire...),
- Apporter des solutions sécurisées,
- Soutenir le jeune dans la réussite de son apprentissage.

Elle se présente sous forme de questionnaire, précisant en préambule les conditions pour être en conformité avec la loi.

Elle sera adressée par le SIRA (Service Interdépartemental pour la Réussite des Alternants)

- au bailleur contacté pour une proposition logement avant la mise en relation avec le locataire potentiel pour s'assurer que le logement correspond à ses besoins,
- au locataire lors de l'entrée dans le logement et en fin d'occupation.

Elle devra être retournée renseignée au SIRA.

Afin d'affirmer notre volonté de proposer du logement décent, nous avons fait valider le dit-document par un expert juridique en habitat : l'ADIL 63

